

CENTRE MAURITANIEN D'ANALYSE DE POLITIQUES (CMAP)

PROGRAMME REGIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (PRLP)

BOITE A OUTILS VOLET SECTEUR RURAL

**GANDEGA SYLLI**, Economiste au CMAP  
Janvier 2003

Table de matière :

<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>2.SITUATION DU SECTEUR RURAL .....</b>	<b>2</b>
2.1 Atouts et Contraintes du Secteur Rural.....	2
<b>3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR AU NIVEAU REGIONAL :.....</b>	<b>6</b>
3.1 Analyse de la Situation.....	6
<b>4. ELEMENTS D'UNE BONNE POLITIQUE DU SECTEUR RURAL AU NIVEAU REGIONAL .....</b>	<b>9</b>
<b>5 . PROGRAMME REGIONAL : .....</b>	<b>10</b>
5 .1 Programme Régional Sectoriel.....	11
<b>6. PLAN D'ACTION REGIONAL :.....</b>	<b>12</b>
<b>7. DISPOSITIF DE SUIVI –EVALUATION.....</b>	<b>13</b>
<b>8. LA MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>14</b>
<b>TABLE DES ANNEXES :</b>	
<b>ANNEXE 1 : INDICATEURS DU CSLP</b>	<b>15</b>
<b>ANNEXE 2 : INDICATEURS DE CONDITIONS DE VIES</b>	<b>15</b>
<b>ANNEXE 3 : INDICATEURS DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>15</b>
<b>ANNEXE 4 : INDICATEURS DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL</b>	<b>16</b>
<b>ANNEXE 5 : AUTRES INDICATEURS</b>	<b>16</b>
<b>ANNEXE 6 : CADRE JURIDIQUE ACTUEL DU MDRE</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXE 7 : ORGANIGRAMME ACTUEL DU MDRE</b>	<b>18</b>
<b>ANNEXE 8 : FICHE DE PROGRAMMATION DES ACTIVITES</b>	<b>18</b>
<b>ANNEXE9 : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES :</b>	<b>18</b>



## 1. INTRODUCTION

La présente note porte sur la boîte à outil du volet secteur rural. Son objectif est de fournir à ce stade des éléments<sup>1</sup> pouvant contribuer à la formulation volet rural du programme régional de lutte contre la pauvreté qui devra être conçu comme un exercice complet, cohérent et itératif. Il s'agit dans cet exercice qui n'a pas encore d'équivalent au niveau national, voir même sous régional de poser les bonnes questions et de guider les consultants nationaux et les administrations qui seront chargés de préparer les PRLP. En clair c'est donc à leur niveau et non à travers cette BO (qui n'est qu'un parcours méthodologique ) que les solutions doivent être trouvées de façon participative pour une bonne formulation du PRLP. La méthodologie qui est proposée dans cette boîte à outils pour y conduire est structurée de la façon suivante:

**La première partie**, relative à la situation du secteur au plan national. Il fera un rappel des atouts, contraintes, objectifs, mesures et enfin d'une brève présentation de la mise en œuvre du CSLP<sup>2</sup> dans le secteur rural. Les objectifs et les stratégies de développement seront naturellement ceux déjà définis au niveau national et le PRLP ne doit pas les recréer. Néanmoins une réflexion sur comment concrétiser ces objectifs et stratégies au niveau régional doit faire l'objet d'une investigation (cf deuxième partie de la BO) pour s'assurer de leur cohérence avec l'analyse de la situation au niveau régional.

**La deuxième partie** : Diagnostic du secteur au niveau régional qui est au cœur de la réflexion dans la boîte à outils. Elle doit fournir des éléments d'ordre méthodologique, des pistes, poser des questions qui permettront de faire un bon diagnostic de la situation de la région. Par conséquent la rédaction de cette partie exige une réflexion plus poussée sur les outils. La méthodologie devra être suffisamment lisible et argumentée si nécessaire par des schémas, tableaux ou toute autre forme de représentation<sup>3</sup> pour en faciliter la lecture et surtout l'exploitation par ceux là mêmes (consultants ou administrations ) qui seront chargés de la réalisation du PRLP. Cette méthodologie doit donc indiquer à ce stade comment faire et non faire.

**La troisième partie** fera le point sur les éléments d'une bonne politique pour le secteur rural au niveau régional. Il s'agit dans cette partie de s'arrêter un petit moment et de se poser une question fondamentale: Est -ce le diagnostic permet cibler à présent les éléments indispensables d'une bonne politique du secteur au niveau régional? Si oui que sont - ils ?. Cette partie servira à introduire la programmation.

**La Quatrième partie** elle traitera plus spécifiquement de la formulation du programme régional et de son plan d'action. En effet l'objectif qui se trouve derrière tout ce processus de PRLP est d'aboutir à un programme de développement régional centré sur la réduction de la pauvreté par conséquent on ne peut faire l'économie dans cette BO sectoriel du programme et plan d'action au régional.

---

<sup>1</sup> Ces éléments sont des propositions et susceptibles être améliorés.

<sup>2</sup> Voir le rapport sur la première année de mise en œuvre du CSLP pour 2002

<sup>3</sup> cette présentation pourrait se faire en power point lors des séminaires prévus

**Cinquième partie** traitera du Plan d'action régional

Une **Sixième partie** traitera du suivi –évaluation des politiques, programmes et projets du PRLP. Le suivi –évaluation des politiques figurant dans le PRLP reste crucial. Ceci est d'autant plus nécessaire que le CSLP ne fournit pas à l'heure actuelle des mécanismes/ outils suffisants et testés au niveau national qui pourraient servir directement au niveau régional.

Enfin une **dernière partie** traitera de la mise en œuvre qui permettra de s'assurer que les actions retenues se dérouleront dans un cadre organisé, sécurisé et transparent en tenant compte de la participation qui est au centre de ce processus.

## **2.SITUATION DU SECTEUR RURAL**

### **2.1 Atouts et Contraintes du Secteur Rural**

Le secteur rural qui est en pleine mutation joue une place prioritaire dans la lutte contre la pauvreté, pour deux raisons majeures. D'une part, il regroupe la majorité des pauvres et d'autre part, son développement a des incidences indirectes du fait des effets multiplicateurs engendrés par l'augmentation des revenus ruraux.

Alors que les ruraux ne constituent que 56% de la population sédentaire, ils représentent 76,3% des pauvres. Compte tenu de son rôle déterminant dans l'emploi et les revenus de la population, une réduction de la pauvreté et une sécurité alimentaire accrue passent par l'amélioration de la productivité du travail agricole. Selon les données de la stratégie du développement du secteur rural 2010, plus de 50% de la population du pays vit des revenus du secteur rural, le secteur rural emploie près de 56% de la population active et contribue à la valeur ajoutée intérieure autour de 21% avec une légère tendance à la hausse au cours de la décennie. La contribution du secteur à l'approvisionnement en céréales du pays reste stable en tendance autour de 30%.

Les efforts du pays ont été jusqu'ici axés essentiellement sur le développement de l'élevage extensif, de l'agriculture irriguée, de la production rizicole et céréalières, essentiellement dans une perspective d'activité de substance et de sécurité alimentaire. La situation par sous-secteur se présente ainsi qu'il suit :

**Sous-secteur de l'élevage:** l'importance de l'élevage dans une stratégie de lutte contre la pauvreté est primordiale en raison de son poids dans la valeur ajoutée rurale entre 70 et 80%, des mécanismes traditionnels de solidarité sociale qui lui sont attachés et enfin du rôle joué par l'élevage dans la sécurité alimentaire des ménages ruraux, en particulier travers l'auto – consommation du lait. Ce sous –secteur n'est couvert que très partiellement en termes statistiques et selon les sources disponibles la production connaît une tendance à la hausse sur la base d'une extension du troupeaux. Les performances en terme de production sont basées sur des données fragmentaires. Ce sous–secteur a subi les répercussions néfastes des pluies et de la vague de froid du mois d'octobre 2002 ainsi que la sécheresse actuelle.

**Sous-secteur de l'agriculture irriguée :** Dans le Rural Fleuve, le pourcentage des individus qui vivent en deçà du seuil de pauvreté est de 71.5 en 2000 contre 60.7 en 1996, soit une hausse de l'incidence de la pauvreté de 10.8 points. La profondeur et la sévérité de la pauvreté également ont progressé dans cette zone en passant respectivement de 22.1% et 11.3% en 1996 à 29.3% et 15.1% en 2000. L'impact de l'agriculture irriguée dans la stratégie de lutte contre la pauvreté est crucial du fait de l'importance des populations concernées, des emplois générés, de la valeur ajoutée distribuée en milieu rural et de l'importance jouée par le secteur dans la sécurité alimentaire. Les performances du sous –secteur ne sont pas satisfaisantes, car liées à l'état de la mise en valeur et en particulier de la riziculture. La filière a connu une restructuration rapide qui a révélé un certain nombre de faiblesses au plan des aménagements, de leur gestion et entretien ainsi qu'au plan de l'organisation des producteurs. La conséquence de ces faiblesses est que la rentabilité de la riziculture est désormais pratiquement nulle pour les périmètres fortement mécanisés .

**Sous-secteur de l'agriculture sous pluie :** le sous secteur pluvial a beaucoup de handicaps : concentration de la pauvreté, aléas climatiques, technologies peu performantes et faible intégration à l'économie. La contrainte principale reste la faible productivité agricole des productions vivrières (de substance ) qui ne permet de dégager des ressources nécessaires pour des activités de développement humain ou de diversification commerciale. Par contre la diversité des systèmes de production pratiqués témoigne d'une flexibilité et d'une capacité de gestion des contraintes du milieu. Ce savoir faire constitue l'atout majeur en vue du développement du sous –secteur. Les performances du sous –secteur sont très dépendantes de celles des céréales traditionnelles.

**Sous-secteur de l'agriculture oasienne :** Les zones d'agriculture oasienne connaissent une incidence de la pauvreté proche de la moyenne rurale<sup>4</sup>. En général ce sous –secteur connaît une situation de déséquilibre marquée d'une part par une forte incidence de la pauvreté, liée en partie à l'enclavement et à la perte des avantages comparatifs traditionnels des oasis en terme de Tourisme ou de production et d'autre part par une surexploitation des ressources en eau, de dégradation du couvert végétal et d'érosion. Les performances du sous –secteur sont très dépendantes de celles de la production des dattes qui est très largement handicapée par les contraintes techniques. Des progrès ont été enregistrés à travers le développement des activités de diversification telles que l'embauche ou la maraîchage ainsi que les activités non agricoles en liaison avec le développement du micro –crédit dans ce sous-secteur.

**Sous-secteur des espaces forestiers et naturels :** Ce sous –secteur ne prend pas en compte tous les aspects de l'environnement qui continue d'être traité comme sous-secteur, alors qu'il est d'essence horizontale et devrait concerner chacun des sous–secteurs du secteur rural. C'est pour rester conforme au découpage actuel en vigueur dans le secteur que nous allons aborder ce paragraphe alors que nous aurions du parler d'environnement plutôt que de d'espaces forestiers et naturels<sup>5</sup>. Compte tenu de cette spécificité, le traitement de cette partie touchera surtout les volets relatifs aux forêts qui se trouvent dans une situation de dégradation avancée qui tend à s'accélérer à cause des coupes de bois, pour le charbon. Les mesures de leur protection ont été inefficaces. Le taux annuel de déboisement étant estimé à 2,9% en Mauritanie contre 0,9% pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Les séries de sécheresses et les concentrations de troupeaux constituent les contraintes à la régénération du couvert végétal. La concentration des troupeaux de bétail dans des zones potentiellement riches

---

<sup>4</sup> source SDSR 2010

<sup>5</sup> cette situation devra changer dans la formulation du PRLP

provoquent des dégradations inquiétantes des milieux naturels et accélère par là même occasion la disparition de la diversité biologique et les phénomènes de désertification. Pour limiter la pression sur les ressources ligneuses le gouvernement compte sur le gaz butane comme combustible principal. Cette politique qui a donné d'assez bons résultats au début a connu des limites en raison des écarts de prix entre le gaz et charbon de bois par unité thermique. Le gouvernement a aussi procédé à un renouvellement des textes en vue d'assurer une gestion plus performante et une protection plus efficace.

**Le secteur 'agroalimentaire** qui se compose de trois sous –secteurs dont l'élevage, les cultures végétales et la transformations recèle des importantes potentialités de diversification, tant du point de vue du marché local que de celui des marchés d'exportations régionales et internationale. Ces opportunités, bien exploitées, peuvent donner naissance à une activité agricole à vocation commerciale, génératrices pour la population paysanne de ressources monétaires directes et créatrice d'emploi, tant en zone rurale qu'urbaine. Les actions entreprises par le secteur privé et public ont permis d'aboutir à l'émergence de plusieurs initiatives de diversification dont l'émergence d'une production laitière locale capable de concurrencer les importations européennes, les premiers tests à l'exportation de productions horticoles de contre –saison sur l'Europe suivis d'implantations privées visant à poursuivre ce développement, des expérimentations poussées en matière de production d'oléagineux, des tentatives de diversification vers la production fourragères pour une intégration de l'agriculture et des filières de l'élevage. Certes les résultats atteints dans certains cas ont pu être mitigés mais en règle générale, il apparaît que des créneaux de diversifications porteurs existent en matière de production agroalimentaire avec des retombées sur la lutte contre la pauvreté.

C'est dans un tel contexte que s'est développée une vision à long terme et stratégique du secteur agroalimentaire de la Mauritanie. Cette vision se situe dans une approche de *réduction de la pauvreté, de développement des capacités locales* et de commercialisation des produits basée sur la demande nationale, régionale et internationale des consommateurs .

Les six thèmes qui ont orientées la réflexion sont la diversification, comme élément vital de la sécurité alimentaire du pays, la valeur ajoutée , la transformation des produits, l'intégration des filières, l'industrialisation , la croissance redistributive

Le cadre juridique actuel du MDRE est résumé en annexes

Les principales opportunités et contraintes du secteur rural se résume comme suit :

### Opportunités

- le secteur est un des principaux contributeurs au PNB ;
- le secteur est des plus grands créateur d'emplois et il existe une main d'œuvre abondante et économiquement inactive en Mauritanie,
- Dans le sud en particulier l'environnement est très favorable à la production d'une culture variée ;
- La pratique de l'élevage est bien connue, il s'agit maintenant de développer des produits à plus value et de maximiser les rendements des animaux (lait, cuirs, et peaux, cornes et onglons , etc ...) jusqu'à ce jour délaissés et non valorisés

- La saison de production végétale coïncidence avec la contre saison en Europe productive des pays du Nord (Europe) et ;
- L'urbanisation et la sédentarisation des populations des dernières décennies ont modifié les coutumes et la demande alimentaire des mauritaniens

### Contraintes

- Faible coordination au sein du secteur;
- la majorité des petits producteurs agricoles (élevage, ou végétale ) n'ont pas les connaissances techniques ni commerciales nécessaires pour s'engager dans les productions diversifiées et de plus value ;
- les conflits au niveau de l'utilisation des sols entre les éleveurs et les agriculteurs ;
- les petits opérateurs n'ont pas de capital propre et ont très peu de accès au capital requis pour initier les projets de développement nécessaires à la croissance du secteur ;
- la notion de compétitivité régionale ou internationale, de la nécessité d'augmenter la qualité des produits subséquemment de les exporter est encore méconnue de la majorité des acteurs de la filière ;
- absence de technologies nécessaires au développement concurrentiel des sous –filères et la population locale à une connaissance très limitée des valeurs nutritives associées à l'exploitation et la consommation d'un produit de qualité qu'il provienne de l'élevage ou de l'agriculture ;
- Absence d'études pour orienter les demandes d'investissements en particulier dans l'élevage (**atelier sur les opportunités de développement du secteur privé à Aioun**);
- manque de structure de suivi des projets et des investissements au niveau des wilaya (**atelier Aioun**);
- Faiblesse des ressources humaines et des capacités (**atelier Aioun et**
- Keur Macene );
- L'inexistence des garanties (titre foncier, accès à la terre etc..) mais aussi absence de structure de crédit à portée des populations à faible revenu (**atelier Aioun**);
- La maintenance des ouvrages et des équipements (**atelier de Keur Macene**)
- Dans le domaine de l'environnement : manque de vision globale et de coordination des questions environnementales, inadéquation du cadre institutionnel, absence d'indicateurs, absence de comptabilisation des ressources et dépenses de l'environnement dans les comptes nationaux etc..

### 3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR AU NIVEAU REGIONAL :

Comme mentionné dans l'introduction, cette partie est essentielle à la Boite à Outils. Elle sera abordée sur plusieurs points ci dessous :

#### 3.1 Analyse de la Situation

- Elle vise à faire ressortir les principales **contraintes** de développement et les **forces et les faiblesses** de la région. Cet état de lieux nécessite un **diagnostic exhaustif** et multidimensionnel. Seront abordés dans ce diagnostic les aspects relatifs aux caractéristiques de la population, l'état des lieux des potentialités de la région, les problèmes rencontrés, les facteurs de risques (climat, surexploitation, organisation institutionnel du développement...), le zonage spatiale intra –régionale (pluvial, irriguée, oasis et les informations par filière...etc)
- ...) et selon les potentialités, fleuve et non fleuve, découpage rural et urbain et les liens entre les deux, les principaux intervenants, leurs approches, les ressources allouées au secteur etc.... Un état de lieux des **investissements** du secteur au sein de la Wilaya et de façon plus générale des **programmes en cours**. Le partenariat public –privé doit être analysé en faisant ressortir les meilleures expériences
- 
- Ce diagnostic sera fait de telle sorte qu'il puisse fournir des réponses aux problèmes posés, trouver la manière la plus adéquate de concrétiser les objectifs et les stratégies pour la résolution des problèmes. **Les indicateurs** de développement humain durable (santé, éducation, la sécurité alimentaire, environnement, le genre, gouvernance) et leur évolution et ceux touchant les déséquilibres au sein de la wilaya (zones plus pauvres, enclavement, etc ), absence de services de base tels que l'énergie...) et d'autres indicateurs plus directement liés ou spécifiques au secteur rural (voir annexe 2 3 et 4) doivent faire partie intégrante de l'analyse de situation. Celle ci permettra dans la phase de suivi et d'évaluation de voir à l'intérieur de la Wilaya les progrès réalisés dans l'amélioration des conditions de vie des populations.

Il y'a plusieurs façons de faire l'analyse de la situation au niveau régional: tout d'abord à travers les études et les données disponibles ou la réalisation d'interviews. C'est un passage des fois obligé même si l'on entend parfois dire que c'est souvent l'avis de l'expert ou du spécialiste qui domine. Les promoteurs du PRLP peuvent explorer une autre alternative à savoir de lancer des enquêtes légères mais participatives pour rechercher l'information supplémentaire. Cette approche pour donner des résultats doit intervenir avant ou au plus tard dès le début de la formulation du processus du PRLP. L'analyse de la situation devra être faite par zones rurales homogènes avec prise en compte de l'influence des autres zones rurales et urbaines

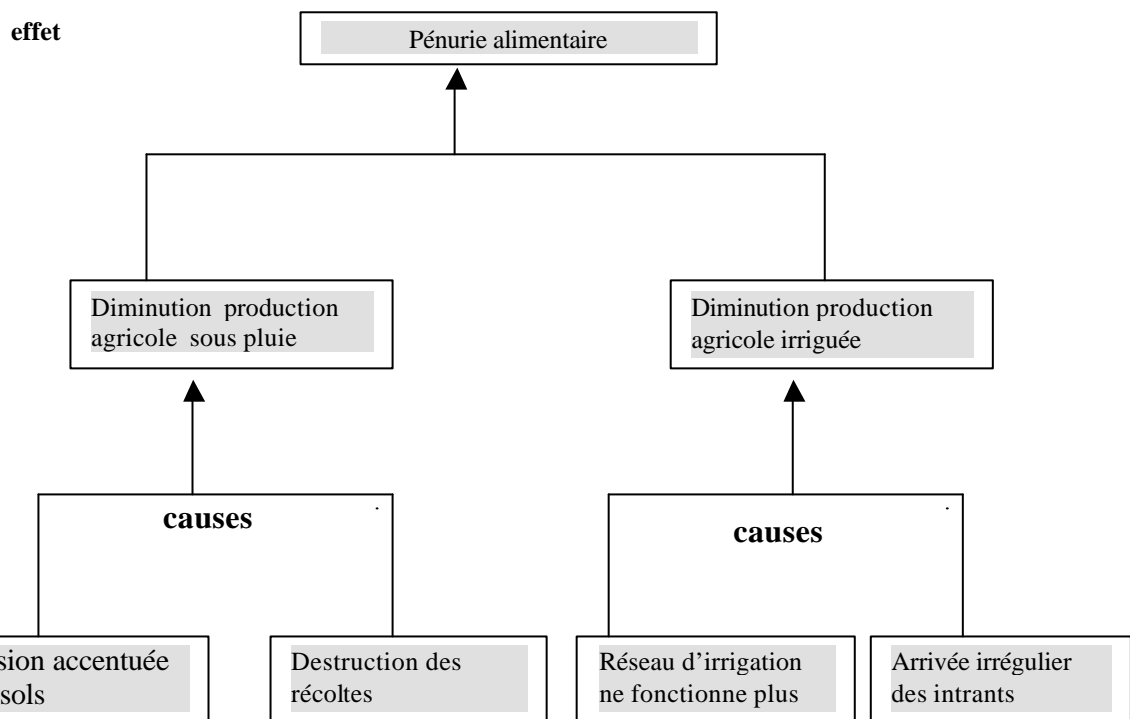


Diagramme des problèmes (exemple)

**L'analyse des problèmes** est cruciale pour la planification du programme régional puisqu'elle oriente la conception d'une éventuelle intervention.

Une démarche méthodologique de ce type permet de :

- de définir avec précision le cadre et le sujet d'analyse ;
- d'analyser les groupes intéressés ;
- d'analyser la situation problématique<sup>6</sup> ;
- d'identifier et de hiérarchiser les problèmes ;

<sup>6</sup> image actuelle de la région /wilaya

- de visualiser les relations de causes à effets dans un diagramme.

L'analyse des problèmes permet l'établissement des relations de causes à effet entre les facteurs négatifs d'une situation existante. L'analyse se présente sous forme d'un diagramme où les effets sont placés en dessus et les causes en dessous. Cette analyse vise à identifier les goulots d'étranglements réels, importants et prioritaires pour les groupes concernés.

Les problèmes retenus à ce stade sont constatés par les groupes formels, informels, les institutions/organismes concernés et les experts.

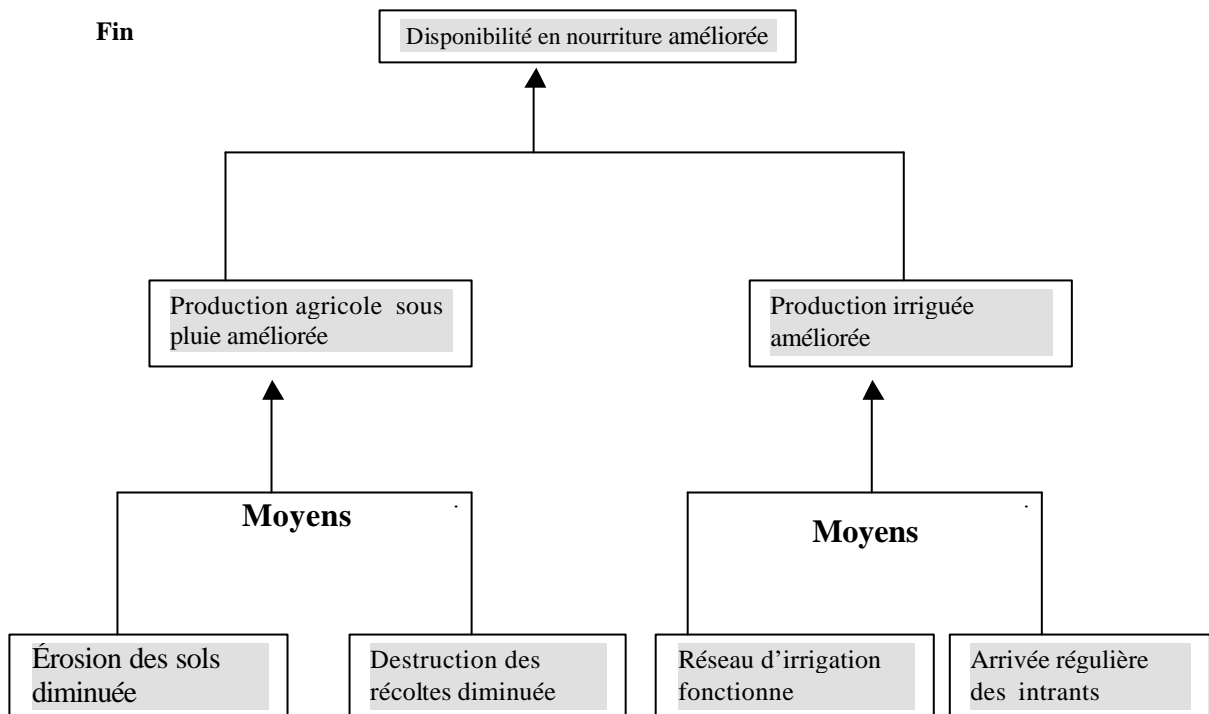
**Analyse des objectifs** : après les études diverses et l'analyse des problèmes, l'étape suivante consiste à formuler des objectifs<sup>7</sup>.

Dans le cas du PRLP il s'agira d'analyser les objectifs nationaux du secteur par rapport à la région ciblée sur la base d'une démarche méthodologique permettant :

1. de décrire la situation future qui prévaudra lorsque les problèmes auront été résolus ;
2. d'identifier et de hiérarchiser les objectifs<sup>8</sup> ;
3. de visualiser les relations moyens-fins.

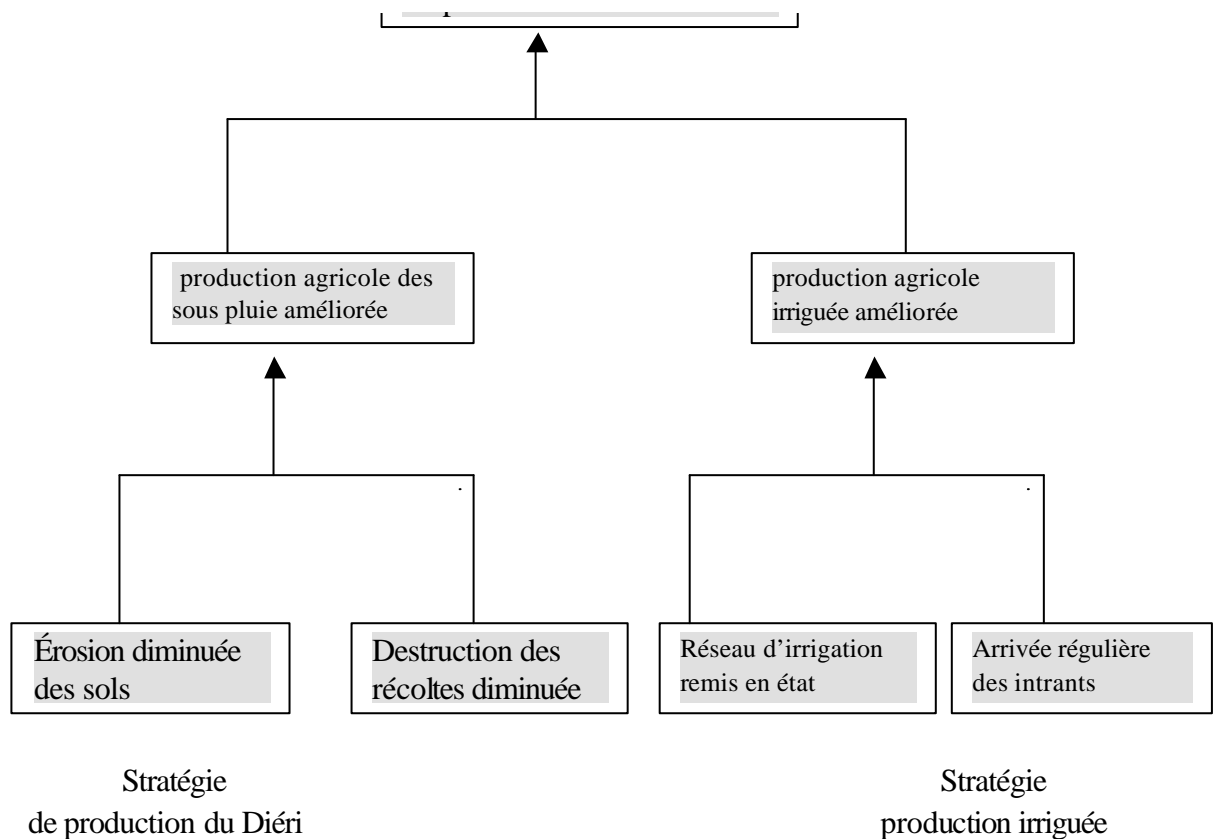
Les état négatifs du diagramme des problèmes sont convertis en état positifs. Par exemple selon le schéma ci -dessous « la production agricole faible » est convertie en la « production agricole améliorée » La démarche moyens –fins est mise en exergue.

Diagramme des objectifs (exemple)



<sup>7</sup> Dans le cas du PRLP il s'agira pas de formuler des objectifs différents de ceux figurant dans le CSLP, mais plutôt de voir sur le terrain comment ses objectifs peuvent être mieux matérialisés.

<sup>8</sup> Avenir de la région /wilaya et d'une situation améliorée



### L'analyse des stratégies :

Cette étape permet d'identifier les différentes stratégies possibles pour atteindre un objectif spécifique; de choisir la stratégie à adopter pour l'intervention souhaitée. Dans le digramme des objectifs, les différents «ensembles» des objectifs de même nature sont appelés stratégie voir exemple ci dessous.

○

**Cette analyse de situation** sera fait dans un premier temps pour chacun des sous-secteurs avant d'être agrégée pour le secteur pris dans sa globalité afin de gommer les redondances qui manqueraient pas de surgir et de ne retenir que l'essentiel.

## 4. ELEMENTS D'UNE BONNE POLITIQUE DU SECTEUR RURAL AU NIVEAU REGIONAL

Ces éléments qui ne sont pas exhaustif à ce stade doivent être tirés du diagnostic et de la situation du secteur au niveau régional , gageraient pour rester pertinents de s'inscrire dans la Stratégie du secteur pour l'horizon 2010 et du CSLP qui visent à réduire la pauvreté en général et celle rurale en particulier eu égard à l'importance de ce secteur dans l'économie. Ces éléments peuvent avoir pour objectifs de :

- Favoriser une croissance équilibrée du secteur par l'utilisation la plus optimale possible des potentialités (humaines ou physiques) des ressources financières et des infrastructures au niveau des différents sous –secteurs. Cette croissance doit naturellement être favorable aux plus pauvres, groupes vulnérables et aux femmes ,
- Améliorer les services publics nécessaires au développement durable du secteur ,

- Diversifier la base productive régionale en particulier dans les sous –secteur de l'élevage et de l'agriculture, mais aussi dans les secteurs tels que le tourisme qui renferme un potentiel de croissance ,
- Développer les capacités de coordination, programmation, suivi et évaluation du secteur au niveau régional et optimiser les ressources
- Favoriser la durabilité environnementale au sein de l'espace régional par la systématisation des études<sup>9</sup> d'impacts des programmes, projets et des réformes réglementaires
- Donner plus d'autonomie aux délégations régionales en leur donnant plus de ressources, mais également les rendant plus opérationnelles ( procédures claires et harmonisées de travail, organigramme réel, plan de travail global et par agent , évaluation basée sur les résultats, plan de formation, sanction et récompense etc..) et plus transparentes dans leur gestion.
- Promouvoir la participation et la partenariat public –privé
- Accroître l'accès des pauvres aux services (fonciers, crédits, ..)
- Revoir les question de fiscalité et de taxation du secteur

## 5 . PROGRAMME REGIONAL :

Il s'agit de faire une programmation réaliste et objective en partant de l'analyse de la situation (diagnostic) tout en prenant en compte les orientations nationales. Une fiche de programmation des activités figure dans l'annexe 8 qui permet de donner une vue synthétique sur les éléments clé à prendre en compte lors de l'identification des activités.

Les liens entre le programme et la lutte contre la pauvreté doivent être forts en faisant un effort de ciblage en particulier des pauvres. La conduite du processus de formulation d'un programme régional de lutte contre la pauvreté n'a de chance de réussir que lorsque ce processus peut aboutir à mettre à la disposition des acteurs un programme de développement qui comporte une vision à un horizon déterminé et qui se traduira par un plan d'action à court et à moyen terme. Le programme sera proposé par **sous –secteur et à l'intérieur par filière** Le programme régional et le plan d'action seront également fait pour chaque sous –secteur et par filière et ensuite ils seront agrégés et consolidés pour donner une cohérence d'ensemble. Il doit être réaliste et tenir compte de la capacités d'absorption des acteurs sur le terrain.

Le cadre institutionnel de préparation de ce programme devra être envisagé dès le début du processus si l'on dispose au niveau régional d'un mécanisme. Dans le cas échéant les «équipes de formulation doivent indiquer si le mécanisme national qui a fait ses preuves lors de la formulation du CSLP peut être reconduit.

---

<sup>9</sup> Cela nécessite qu'une capacités d'expertise soit mise en place au niveau de la région ou que des moyens soient mobilisés au niveau du PIPR

## 5.1 Programme Régional Sectoriel

Il devra comporter pour tous les sous –secteurs les éléments suivants :

- Les Objectifs chiffrés à court, moyen et long terme qui doivent restés cohérents avec ceux du CSLP et des indicateurs à atteindre, de visualiser les relations moyens-fins suivants l'exemple donné dans un diagramme ci-dessus. L'analyse des objectifs doit être vu comme une démarche méthodologique, qui permet de décrire la situation future qui prévaudra lorsque les problèmes identifiés dans l'analyse de situation auront été résolus. Cette étape doit être faite en concertation avec l'ensemble des acteurs régionaux (adm, Ongs, organisation socioprofessionnelle ,élus locaux, secteur privé ...). Cet exercice permettra de voir au niveau régional les compétences qui existent dans l'éventualité d'un transfert du niveau national au niveau régional ,
- Les priorités de développement au niveau régional et leur traduction en sous –programmes et activités seront identifiées à partir de la documentation disponible au niveau de la wilaya et par la suite celles-ci seront discutées dans une approche participative<sup>10</sup> avec les différents administrations déconcentrées, les projets des partenaires existants dans la wilaya, les communes, les organisations de la société civile y compris les ONGs qui ont toutes leurs avis sur ces priorités. Le choix définitif sera le résultat de ce dialogue d'ensemble. Ces priorités faites suivant le schema de l'annexe ,
- Les modes d'intervention (exécution par l'administration, les ONGs, les partenaires seront proposées sur la bas des avantages comparatifs de chacun des partenaires ). Les leçons tirées dans les évaluations de projets et programmes fourniront la matière première et des repères;
- 
- L'estimation des besoins doit être fait par type (investissements, fonctionnement et assistance technique, formation ). Ceci nécessite d'avoir des outils et notamment les coûts de référence par catégorie, et type d'assistance mais aussi d'avoir une bonne connaissance de la programmation nationale des investissements et de la dépense publique (voir PIP /BCI et CDMT<sup>11</sup>). Pour procéder à ces estimation les équipes doivent analyser les données de PIP en particulier les programmes et projets dont un volet touche à la région (parts de l'investissement ou de l'assistance couvrant la région ). L'estimation des besoins doit prendre

---

<sup>10</sup> Celle-ci peut ne pas dans les premiers PRLPs être parfaite , notamment pour des questions d'urgence, mais le sera par la suite à l'image même du CSLP

<sup>11</sup> Les équipes de formulation doivent avoir une copie de CDMT du secteur rural

en compte les projets et programmes hors PIP<sup>12</sup> dont les impacts sont significatifs en terme de réduction de la pauvreté et du renforcement des capacités régionales et locales. Les équipes de consultants chargées de la rédaction du PRLP doivent se rapprocher des départements compétents (MAED, MF, CDLCPI, les différentes cellules de planification des Ministères, les Ongs et associations de développement à la base etc... ) pour s'imprégner de outils disponibles et prendre connaissance des listing des projets.

- 
- La connaissance des sources de financement (nationales, aide extérieure coopération décentralisée/ jumelages) et l'agrégation de ces estimations devrait permettre de faire une première esquisse de programmation des ressources publiques à affecter aux activités du programme régional. Un budget programme prévisionnel permettra un planning des interventions par sources de financement et par structure responsable conformément au schéma suivant : priorité régional ⇒ éclatement par structure ⇒ MDRE ⇒ autres départements ⇒ programme prévisionnel ⇒ moyens disponibles prévisionnels ⇒ objectifs quantifiés ⇒ activités à mener ⇒ demande de budget de fonctionnement, investissement ⇒ fixation du programme définitif ,
- 
- L'affectation des ressources devra faire à partir d'une batterie de critères qui tiendront à la fois compte du développement humain durable, de l'impact sur la réduction de la pauvreté , de la spécificité des espaces, zones difficiles, de la résolution des contraintes fondamentales de la Wilaya notamment au niveau inter-régional. etc . ).
- 
- Cette programmation au niveau sectoriel devra également faite par zone pour tenir compte des spécificités respectives des différentes avant d'agrèger au niveau sectoriel pour la région.

## 6. PLAN D'ACTION REGIONAL :

Les objectifs du programme régional seront traduits en programme d'action à court et moyen terme pour chacun des sous –secteurs du secteur rural, avec une attention particulière aux aspects horizontaux<sup>13</sup> dans une vision programme et non projet et en vue de maximiser les résultants attendus. A titre d'exemple l'environnement ne peut pas se limiter à des propositions d'actions dans les forets mais aller bien au delà, c'est le cas de la recherche –formation – vulgarisation, la protection des cultures, la sécurité alimentaire etc.....

Toutes ces actions seront ensuite estimées dans le cadre de la préparation d'un Programme d'Investissements Régional (PIPR) et de sa tranche annuel (BCIR) qui seront des étapes clé du processus de formulation du PRLP. La préparation du PIPR et du BCIR doivent s'inspirer de la

---

<sup>12</sup> il existent souvent dans les région/wilaya des actions peu ou pas connues du système national de planification

<sup>13</sup> l'environnement, la vulgarisation, le renforcement des capacités sont quelques unes des thématiques ...

programmation nationale en veillant toutefois à introduire des innovations notamment en tenant du cadre de dépenses à moyen terme du secteur rural (CDMT) pour une meilleure programmation de la dépense publique et de l'approche participative.

## 7. DISPOSITIF DE SUIVI –EVALUATION

- Analyse des mécanismes existants tant au niveau global ou au sein des projets et programmes ou de ce qui en existe (étudier leur cohérence et leur pertinence avec les orientations du CSLP ) et indiquer les améliorations souhaitées pour le dispositif régional,
- 
- Rapport annuel du PRLP (processus de préparation et d'adoption et de réactualisation à décrire, ). En l'agence d'un parlement régional, il est néanmoins nécessaire que le Programme et le Plan d'action puisse faire l'objet de discussion autour d'une instance régionale que le wali pourrait mettre en place pour la circonstance et fera le suivi du PRLP,
- 
- Evaluation ex-anté et ex-post des projets<sup>14</sup> et programmes sous l'angle de la lutte contre la pauvreté et du renforcement des capacités régionales,
- Les indicateurs clé de suivi et d'évaluation (une liste est proposée dans les annexes qui pourrait être complétée par les équipes sur le terrain .)
- 
- Information et communication autour du PRLP et des programmes ciblés de lutte contre la pauvreté (la finalité est de fournir un mécanisme de concertation qui puisse permettre l'appropriation de la vision du PRLP et de ses programmes )

**Le suivi** étant (défini ici comme un processus interne et externe) doit être précis et efficace. Il est utile de déterminer dès la formulation du PRLP des indicateurs de suivi liés aux différents objectifs retenus de sorte qu'une comparaison puisse être faite le moment venu par rapport aux réalisations effectives aux différents niveaux. Cette précaution permet d'éviter de découvrir au moment des missions d'évaluation ou de revue (c'est souvent le cas) que l'on ne s'était pas fixé d'indicateurs à atteindre. En outre la méthode pour le recueil de données correspondantes en matière de suivi doit être précise. Le suivi sera effectué dans le contexte du PRLP par des services techniques régionaux qui doivent être dotés d'outils<sup>15</sup>. Les rapports ainsi produits feront cependant l'objet d'une large diffusion y compris auprès des partenaires au développement oeuvrant dans la wilaya, mais aussi à d'autres dans la stratégie de partage de meilleures expériences. Toutes les catégories de suivi seront analysées en particulier le suivi **technique** et le suivi **financier**

---

<sup>14</sup> les évaluations ex post qui sont rares au niveau national doivent connaître une importance au niveau régional

<sup>15</sup> Le rôle de la Direction de la Programmation et des Etudes (DPE/

**l'évaluation** il est de même utile de se poser des questions sur les impacts attendus de l'évaluation afin de la différencier du contrôle ou de l'inspection qui en limite les effets positifs sur la capacité des acteurs à introduire les changements de comportement qui sont pourtant nécessaires. Il est bon là également non seulement de s'interroger sur le pourquoi d'une évaluation et comment la conduire mais aussi de sensibiliser à l'avance les acteurs sur sa signification réelle et nécessité dans le contexte de la bonne gouvernance et la gestion des ressources publiques.

L'évaluation de l'impact du PRLP devra être une étape importante qui pourrait se faire en se posant notamment les quatre questions suivantes :

- la politique, ou le programme en question est-il pertinent en matière de réduction de la pauvreté ?
- l'évaluation va t-elle contribuer à renforcer les connaissances dans le domaine de la réduction de la pauvreté ? va t-elle introduire des innovations en terme d'approche de réduction de la pauvreté ?
- la politique ou le programme retenu pour l'évaluation ont-ils des difficultés à cibler les groupes les plus pauvres ou le genre ?

D'autres questions peuvent être également posées qui sont les suivantes :

- le programme a t-il atteint son objectif ?
- l'amélioration des conditions de vie des plus pauvres est -elle due au programme ou à un faisceau de d'actions relevant d'autres activités complémentaires ?
- les impacts sont-ils différents suivants les groupes (hommes, femmes, enfants , habitants de la région , les différentes zone de la région etc..) ?
- y'a t-il des effets positifs ou négatif des résultats ?
- quel serait l'impact de programme alternatifs ?
- l'efficacité du programme par rapport aux ressources ?
- 

## 8. LA MISE EN ŒUVRE

Cette étape est très importante. Elle consiste d'abord à se demander si le secteur rural au niveau régional dispose d'outils de coordination qui puissent soit s'intégrer ou alimenter le mécanisme de revue plus globale dont le PRLP ne peut faire l'économie. Une des solutions est de prévoir à l'image du CSLP , une revue annuelle sur la base d'un rapport de mise en œuvre du PRLP qui sera soumis à des assises régionales dans un processus participatif. Cette étape devra fournir des indications sur le rôle des partenaires (administration, privé, société civile, bailleurs ) dans la mise en œuvre .

De même qu'une stratégie de communication devra être préparée et associée à la mise en œuvre du PRLP non seulement pour des raisons de diffusion de l'information mais aussi de sensibilisation. Les équipes pourraient s'inspirer de la stratégie élaborée au niveau de CDHLCPI pour les besoins du CSLP et y introduire si besoin des améliorations. La stratégie devra faire l'objet d'un dialogue avec les acteurs régionaux pour s'assurer de la pertinence de ses axes. Les régions qui bénéficient à l'heure actuelle de NTIC pourraient dans le contexte du PRLP susciter un débat sur l'avenir de la région par le biais d'un site WEB qui devra compléter le dispositif de mise en œuvre.

### Annexe 1 : indicateurs du CSLP

Objectifs prioritaires et indicateurs de performance	Situation de référence		Objectifs chiffrés		
	Date	Valeur	2004	2010	2015
Réduire la pauvreté					
Améliorer le niveau global d'éducation					
Améliorer l'état de santé global					
Augmenter l'accès à l'eau potable					
Augmenter les revenus et améliorer les conditions de vie en milieu rural					
Augmenter les revenus et améliorer les conditions de vie dans les quartiers précaires des grandes villes et des villes					

### Annexe 2 : indicateurs de conditions de vies

activités génératrices de revenu chez les pauvres
principales sources de revenus dans la région
accessibilité de la femme aux services Y compris le crédit
Emploi et sous- emploi dans la région (distinction urbain et rural )

### Annexe 3 : indicateurs de l'environnement

Indicateurs locaux de dégradation du milieu
Indices locaux de restauration du milieu
Liste des unités naturelles (champs de décrue, de pluie; espace vital, pâturage, parcours) dans la région
Type de produits tirés des ressources naturelles
Principales sources de revenus dans les localités de la wilaya
Actifs des ménages
Activités de projets les plus appréciées par les hommes et par les femmes
Type de migration (saisonniers , permanente )
Localisation et milieu physique de la région
Comptabilisation des ressources et dépenses d'environnement

#### Annexe 4 : indicateurs développement institutionnel

Cadre de concertation au niveau régional (administration, projet, SOC, communes )
Etat des capacités régionales (établissements de formation, bureau d'études etc..)
La pertinence du cadre institutionnel
nombre de coopératives agréées par vocation
nombre d'Associations
nombre d'ONG par vocation
structuration de la société civile

#### Annexe 5 : autres indicateurs

superficies aménageables
superficie cultivable
superficies cultivées
production agricole
Production par spéculation(sorgho, mil, maïs, riz, légumes..)
taux de couverture des besoins alimentaires
habitudes alimentaires
Principales sources de revenus dans les localités de la wilaya
Actifs des ménages
Activités de projets les plus appréciées par les hommes et par les femmes
Type de migration (saisonniers , permanente )
Accessibilité au sein de la wilaya et état des infrastructures de la wilaya
Education
Santé
Population
Localisation et milieu physique de la région
voies et communication
infrastructures et équipements collectifs
production animale

## Annexe 6 : Cadre juridique actuel du MDRE

Année	Lois ,codes et décrets
1997	Code forestier , code de la faune , de la chasse et de la protection de la nature
En cours	Préparation des décrets d'application de ces codes
1996	Loi portant organisation de l'activité touristique
1999	Code pastoral
En cours	Préparation des décrets d'application
2000	Loi cadre dur l'environnement
En cours	Préparation des procédures réglementant les études d'impacts
2000	Loi portant sur le code de pêche
2000	Recueil des règlements d'urbanisme
1999	Loi portant code minier
1986	Code de l'eau
1984	Ordonnance portant code d'hygiène
1983	Ordonnance portant réorganisation foncière et domaniale
1989	Ordonnance interdisant et réprimant l'introduction, le transport et le dépôt de déchets nucléaires et des déchets industriels

## Annexe 7 : Organigramme actuel du MDRE

## Annexe 8 : Fiche de programmation des activités

<i>Sous-secteur</i>	<i>objectifs</i>	<i>Objectifs spécifique</i>	<i>Activités détaillée</i>	<i>Indicateur objectivement vérifiable (IOV)</i>	<i>Responsable</i>	<i>Coût en milliers UM</i>
<b>Agriculture</b>	<b>Augmentation production et productivité</b>				<b>DEA</b>	<b>1500</b>
<b>Ele vage</b>		<b>Contrôle des épizooties</b>	<b>Campagnes de prophylaxie</b>	<b>Nb de foyers</b>	<b>DEA</b>	<b>5000</b>
<b>Aménagement rural</b>						
<b>Environnement</b>						
<b>Aspects transversaux</b>						

## Annexes 9 : Liste des documents consultés :

Cadre Stratégique de Lutte contre la pauvreté 2000,  
Rapport de mise en œuvre du CSLP 2002,  
Stratégie de Développement du Secteur Rural horizon 2010,  
Stratégie de Développement du Secteur Rural : rapport de synthèse,  
Stratégie agroalimentaire de la Mauritanie,  
Lettre de politique du secteur agricole,  
Cadre de Dépenses à Moyen Terme du secteur rural,  
Pauvreté rurale : source book, Banque Mondiale  
Manuel de la BAD pour la planification des projets

*C:\syllilelements finaux Bodu secteur rural .doc*  
*19 janvier 2003*